

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 462 portant révocation d'un fonctionnaire métropolitain des P.T.T.

n° 462

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 avril 1943

Numéro JO
n° 9 du 01/05/1943

Date du numéro
1 mai 1943

VISAS

Le Commissaire National aux Colonies.

Vu l'ordonnance du 24 septembre 1941, portant organisation des pouvoirs publics de la France combattante.

Vu les décrets des 1er septembre et 18 novembre 1939, relatifs au statut et à la discipline de la fonction publique ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. BRINGER, fonctionnaire du caore métropolitain des P.T.T., est révoqué pour compter du 31 décembre 1942.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

RENE Plevén.